

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Délégation à la sécurité
et à la circulation routières

Arrêté du 28 avril 2011 portant désignation des candidats admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010

NOR : IOCS1111040A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la route ;

Vu l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur ;

Vu l'arrêté du 17 mai 2010 fixant les dates de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010 ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2010 portant désignation des membres du jury de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont déclarés admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2010 les candidats dont les noms suivent :

M. AKARKACH Smaïl
M. BAUMLER Stéphane
M. BELMERDJA Kadda
Mlle BEYNE Pauline
M. BRACONNOT Benoit
M. BROUARD Alexandre
Mme BURNER Pôle épouse GREGO
Mme CHAMBE Nathalie épouse FERNANDES RIOS
M. COTARD Franck
Mlle COUROUNEAU Valérie
M. DALHER Mathieu
Mlle DALPRA Olivia
M. DESCHAMPS Michel
M. DURMAZ Baris
M. FORETS Mathieu
M. FOSSEY Arnaud
M. GAMMELIN Stéphane
M. GARLANTEZEC Evan
M. GAUTHIER Philippe
M. GRECH Georges
M. GREGOIRE Frédéric
M. JAMARD Alexandre
M. KUSTNER Christian
M. LAISNEY-GUILLET François
M. LAUSSY Olivier
Mlle LORRAIN Léa

Mlle LOURDELLE Aurélie
M. MAESO Pierre
M. MASSON Didier
M. MOURRA Martial
Mlle MULLON Julie
Mme NERIEUX Véronique épouse FOURNIER
Mme NICOLAS Valérie épouse WALLET
M. NIVET Régis
M. PERRIGOUARD Sébastien
Mlle POLI Alexandra
Mlle RABET Séverine
M. RENDA Damien
M. RIOU Xavier
Mme ROSENTHAL Corinne
M. ROUXEL Matthieu
Mme TALBOTIER Laurence épouse GUILLEM
M. VARIN Stéphane

Article 2

La préfète, déléguée à la sécurité et à la circulation routières, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 avril 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement de la préfète,
déléguée à la sécurité
et à la circulation routières :
L'adjoint à la déléguée, chef de service,
H. PREVOST